



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Antilles

Question écrite n° 68026

Texte de la question

A l'occasion des Assises nationales du tourisme qui ont eu lieu le 17 octobre 2001 à Paris, le premier ministre a annoncé, au début de l'année 2002, une campagne mondiale de promotion de la « destination France » financée à hauteur de 30 millions de francs (4,6 millions d'euros). M. Philippe Chaulet souhaiterait interroger Mme la secrétaire d'Etat au tourisme de manière à savoir si cette campagne intégrera les départements d'outre-mer et singulièrement la Guadeloupe, territoires pour lesquels l'économie touristique est primordiale. Dans l'affirmative, il désirerait que lui soit précisé le montant de l'enveloppe par DOM dans le cadre de cette opération de promotion.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Chaulet](#)

Circonscription : Guadeloupe (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68026

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6166